



Divorser en sans nouvelle de mes enfants

Par **nanou5871_old**, le **01/12/2007** à **21:22**

Bonjour à tous,

Mon ami est divorcé. Son ex femme à la garde de ses deux enfants et il a toujours l'autorité parental.

Depuis leur séparation, ils ont déménagé sans lui donner leur nouvelle adresse. Cela fait donc presque deux ans qu'ils n'a pu ni joindre ses enfants par téléphone, ni pu leur écrire et encore moins les voirs !

Que dois-t'il faire ?

Par **ly31**, le **02/12/2007** à **08:13**

Bonjour,

Votre ami doit faire une main courante, ou bien procéder à une recherche dans l'intérêt des familles avec l'aide du Commissariat de son domicile, celui ci pourra lui communiquer les démarches à suivre

Dans un second temps prévenir le (JAF) Juge des Affaires Matrimoniales

Je vous souhaite bon courage

ly31